



Avenue Minerve, 18 / 1410 Waterloo
N° d'entreprise : 839.832.334
RPM Région Wallonne
N° de compte : BE72 7512 0560 8516

Le 08 janvier 2021

Chers parents,

Tout d'abord, nous vous remercions pour la confiance que vous accordez à notre asbl. Malgré le contexte encore difficile, nous avons à cœur d'offrir à vos enfants un espace de liberté, d'amusement, d'apprentissage et d'échange via l'expression artistique.

Compte tenu des circonstances actuelles, l'organisation des stages de Carnaval est impactée par la nécessité de respecter différentes mesures sanitaires. Sachez que nous les prenons très au sérieux tout en voulant offrir à vos enfants un accueil de qualité, un espace émancipateur et non anxiogène.

Nous avons détaillé les différentes recommandations que nous suivrons pour les stages dans un document se trouvant en annexe de ce courrier. Nous insistons pour que vous en preniez connaissance car certaines d'entre elles nécessitent votre coopération et votre engagement.

En plus des documents demandés habituellement et disponibles sur notre site (fiche de renseignements 2021, inscription et autorisation parentale), nous vous demandons également de remplir le talon se trouvant dans le bas du document ci-joint.

Celui-ci doit être renvoyé complété et signé en version numérique ou en version papier au plus tard le premier jour du stage.

Nous vous remercions pour votre confiance et nous réjouissons d'accueillir votre enfant la semaine prochaine.

Pour l'équipe Zinzolin,
Camille Dejean

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Camille Dejean', written over a horizontal line.



Avenue Minerve, 18 / 1410 Waterloo

N° d'entreprise : 839.832.334

RPM Région Wallonne

N° de compte : BE72 7512 0560 8516

Mesures COVID 19

Stages 2021 - Zinzolin asbl

1. Concernant les conditions de participation et de tenue des stages.

- Si votre enfant fait partie d'un groupe à risque, vous avez la responsabilité d'indiquer dans la fiche de renseignement si la maladie/condition est maîtrisée. Le conseil d'un médecin généraliste sur la participation est recommandé en cas de doute.
- Si votre enfant a été malade (symptômes au cours des cinq derniers jours), il ne peut pas participer au stage.
- Lors du stage, si nous constatons que votre enfants à des symptômes, nous devons l'isoler du reste du groupe de manière douce et sécurisée. Vous devrez alors venir le chercher le plus rapidement possible.
- Nous devons disposer de votre autorisation de communiquer si nécessaire vos coordonnées aux instances de traçage COVID 19 compétentes (cf. talon ci-après).
- En cas de maladie de votre enfants, d'un autre enfant ou de l'animatrice, le stage se verra tout de suite interrompu et nous vous demanderons de venir chercher au plus vite votre enfant. Vous serez alors remboursé en conséquence.
- Si les mesures gouvernementales venaient à changer en nous obligeant à annuler les stages, nous vous rembourserons en conséquence.

2. Concernant les mesures organisationnelles

- Les stages seront organisés dans des bulles de contact de 50 personnes au maximum. Les enfants/jeunes, les animatrices et jeunes volontaires seront considérés comme faisant partie d'une même bulle.
- En dehors de la bulle de contact, il s'agit de respecter une distanciation sociale stricte afin d'éviter la transmission du virus entre les parents mutuellement ou entre les parents, les encadrants et les personnes extérieures.
Des balades seront organisées mais l'animatrice veillera à ce que le groupe ne rentre pas en contact avec des personnes extérieures.
- Nous vous demanderons de venir déposer et rechercher vos enfants en portant le masque et en respectant la distanciation sociale. Les enfants devront prendre leur lunch et leur gourde individuelle.



Avenue Minerve, 18 / 1410 Waterloo
N° d'entreprise : 839.832.334
RPM Région Wallonne
N° de compte : BE72 7512 0560 8516

3. Concernant les mesures d'hygiène :

- Le lavage des mains se fera au minimum au début et à la fin de l'activité, avant et après les repas et à chaque passage aux toilettes. L'infrastructure, la planification et le matériel seront adaptés au respect de l'hygiène des mains autant que possible.
- Nous demanderons aux enfant de tousser dans leur coude,
- Nous prévoyons des mouchoirs en papier, une poubelle fermée et les surfaces de contact seront nettoyées régulièrement,
- Les espaces d'atelier seront aérés régulièrement.

Je soussigné(e)..... parents/responsable légal de
.....affirme avoir pris connaissance des
mesures communiquées ci-dessus et m'engage à les respecter.

- Je consens à ce que mes coordonnées et le nom de mon enfant soient transmis si nécessaire aux instances compétentes en matière de traçage du COVID 19. Zinzolin s'engage à ne transmettre que les données nécessaires.

Date et signature